



COMMUNE DE LE GREZ

1, Place de la Mairie

72140 LE GREZ

TEL : 02.43.20.10.49

Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr

Compte rendu de la SÉANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL VIGNT, le dix septembre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Secrétaire de séance :

Mme HOOGHMSTRA Laëticia

Étaient présents :

COTTIN Martine	PELLIER Céline
CHAUVIN Christian	CREPIN Sylvie
HOOGHMSTRA Laëticia	VERLIAC Thibault
HOULBERT Stéphane	GAUQUELIN Fabrice

Étaient représentés : CHAUVEL Pascal donne procuration à COTTIN Martine

COTEL Aurélie donne procuration à PELLIER Céline

Étaient absents excusés :

Démissionnaire : DELBARRE Jean-Pierre

SOMMAIRE

- 1- Point sur les travaux en cours.
- 2- Réflexion sur les travaux pour 2021.
- 3- Recensement de la population sur la commune (agent recenseur).
- 4- Point sur les différentes réunions.
- 5 - Questions Diverses.

1- Point sur les travaux en cours.

Salle des fêtes :

Chauffage : Les convecteurs sont enlevés, la pompe à chaleur est installée par SARL GAUDERME. Des défauts ont été constatés, il faut refuser les factures, souci sur la VMC des petits sanitaires, il n'y a pas de réception de chantier, pas de plan électrique, il faut prendre un rendez-vous avec l'entreprise ; et envoyer deux courriers en recommandé avec accusé de réception.

La Lagune :

Les travaux ont été effectués par l'entreprise PELLETIER. Il a bien rendu compte de tout ce qu'il a fait.

Voirie :

Il faut récupérer du gravier route d'Hantenaise, le balayage était prévu, il faut donc rappeler l'entreprise LOCHARD BEAUCE et Philippe peut en récupérer pour les besoins ponctuels.

Terrain de Jeu :

Une partie est herbée, mais pour le moment, on ne peut pas y accéder avec une machine. Il va falloir créer un accès pour le tracteur. Il faut améliorer l'aménagement pour que ce soit plus convivial : quelques bancs, une table, un jeu pour les petits.

Hangar :

Prévoir les sorties pour récupérer l'eau, voir s'il y avait un plancher de prévu.
Prévoir l'éclairage cette année : demander un devis avec Citéos.

Equipement du personnel :

Acheter des tenues de travail pour Philippe (pantalon de protection pour le tronçonnage de bois...)

Acheter une tronçonneuse MS180 chez SARL MECA JA.

Voir l'achat un petit groupe électrogène. >Devis à demander

Stéphane propose de faire le point sur les équipements pour le document unique.

Elagage :

Du côté de la Villière à la route d'Hantenaie et après le Bois de M PAVARD- Route de Vimarcé.

Gros travaux de fossé :

Entre l'entrée M NICOLAÏ côté Maison Neuve

Entrée LAUNAY /COUTELLE. Une rencontre sera faite avec chacun des intéressés.

Investissement :

Poele à granules pour la Maison Passive (Déjà acté dans un précédent Conseil Municipal) : il manque le conduit, faire un devis pour le tubage – un coût total ≈ 6 500 €

2- Réflexion sur les travaux pour 2021.

- Jardins partagés
- Voiries Champs Blancs
- Etudier la piétonnisation global de la commune pour une meilleure cohérence.

3-Recensement de la population sur la commune (agent recenseur).

Mme Marie-Hélène GRILLAUD est disponible pour faire le recensement 2021 du 21/01/2020 au 20/02/2021 avec une formation en janvier 2021 (deux fois ½ journée) avec la Coordinatrice Mme LEBRETON Thérèse.

Il faudra penser à informer la population avec l'édition de l'Echo du Grez de décembre 2020.

4- Point sur les différentes réunions.

***Les comptes rendus des réunions de la 4CPS seront adressés par mail aux élus ou/et ils sont consultables en mairie sur simple demande. (Ou sur le site de la 4CPS : www.4cps.fr)**

Les membres du Conseil Municipal qui ont été nommé aux commissions de la 4CPS à la réunion du 7 septembre 2020 :

Commission tourisme : Laetitia HOOGHIEMSTRA

Commission communication : Néant

Commission aménagement espace, mobilité : Céline PELLIER

Commission économique : Néant

Commission Déchets Spanc : Martine COTTIN et Christian CHAUVIN

Commission action sociale : Martine COTTIN

Commission GEMAPI : Néant

Commission Patrimoine : Néant

Commission Culture et Equipement : Néant

Compte rendu de la réunion au Parc Naturel Régional Normandie Maine

Mme Sylvie CREPIN a été nommée déléguée titulaire pour les communes rurales lors de la réunion du 07/09/2020. Elle aura des réunions mensuelles à Carrouges

5 - Questions Diverses

30/2020 **OBJET : Délibération Révision de la Taxe d'aménagement**

Madame le maire informe le Conseil Municipal de l'existence de la Taxe d'Aménagement qui permet de financer les équipements publics de la commune.

Vu le code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

De maintenir sur l'ensemble du territoire communal la Taxe d'Aménagement au taux de 2.5% mais ne change pas le taux
La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible. Toutefois, le taux pourra être modifié tous les ans.

- **Redevance assainissement – tarifs au 1er janvier 2021**

Madame le Maire fait lecture du courrier de la Saur en vue d'une éventuelle modification des tarifs de la redevance assainissement. Le conseil Municipal décide maintenir le même tarifs pour l'année 2021 après étude du budget. Rappel du tarif 2020 : 0.93 € H.T par m³ d'eau consommée et le forfait annuel : 23 € H.T.

31/2020 **Objet : Délibération : Redevance assainissement – Tarifs au 1er janvier 2021**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise SAUR demande si le Conseil Municipal de Le Grez souhaite une revalorisation éventuelle du tarif de la redevance de l'assainissement pour l'année 2021. Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer à ce sujet, après étude du budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de maintenir les tarifs pour l'année 2020 : le montant de la redevance de l'assainissement reste à 0,93 € H.T. par m³ d'eau consommée et le forfait annuel reste aussi à 23.00 € H.T., et ce à compter du 1er janvier 2021.

32/2020 **Objet : délibération taxe de raccordement à l'assainissement collectif**

Suite à la délibération en date du 13 décembre 2013 concernant l'instauration de la participation pour l'assainissement collectif, Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer pour une révision du tarif de cette participation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas modifier le tarif pour l'année 2021 : le montant de cette participation reste de 700€. Cette participation pour l'assainissement collectif est à la charge des propriétaires dont les nouvelles constructions sont soumises à l'obligation de raccordement lors de la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif.

33/2020 **Objet : Redevance Caniroute :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de reconduire le contrat pour l'année 2021 soit 1.68 € par habitants, mais attendre pour renvoyer le contrat en janvier 2021, sinon cela fait payer deux redevances en 2020.

La séance s'est levée à 23 heures 15

Le Maire,
Martine COTTIN

